

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016

Etaient présents Mmes TEXIER Emmanuelle, BEYNEIX Marina, BOUCHET-BAINAT Isabelle, DUTHEIL Aurore, RUARD Aurélie et Messieurs SALLES Daniel, ANDRE Pascal, MULA José, PLANCHE Philippe, CARCOUET Alexandre, SWITEK Samuel, GRIMARD Jean-Pierre, BAJADA Bruno et CASSOUX Brice.

Désignation du secrétaire de séance : Bruno BAJADA

1- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 septembre 2016

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du précédent Conseil Municipal. Madame Marina BEYNEIX souhaiterait avoir des précisions sur le projet de réhabilitation du local des boules, place des Vigiers, que souhaite l'association des chasseurs. Monsieur le Maire explique que la mairie fera la demande de déclaration préalable et prendra à sa charge le branchement d'eau, tandis que l'association financera les travaux ; un projet de convention entre les deux parties sera soumis aux élus lors du prochain conseil.

Aucune autre remarque n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- Nouvelle mairie : lancement consultation

La consultation des entreprises a été lancée le 27 octobre afin de pouvoir être éligible au FIC 2016. (24000 euros de subventions ont été sollicités). Cette consultation a été mise en ligne et se décompose en 6 lots. L'estimation s'élève à 93 000 euros avec la réalisation d'une banque en bois. Les travaux ne débiteront qu'après obtention du permis de construire qui va être déposé début décembre. Il faudra prévoir également l'accessibilité autour du bâtiment.

3- Lotissement Champlong : informations + vote du Budget Primitif 2016 (D)

Le permis d'aménager a été accepté. La consultation des entreprises est prévue le 7 novembre pour une réception des offres fixée au 6 décembre. Les travaux démarreront en début d'année.

Une demande de subvention auprès du Conseil régional est prévue et sera soumise au prochain conseil.

Monsieur le Maire rappelle que la création du budget annexe a déjà été faite mais qu'il faut désormais voter le budget primitif 2016 suivant :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Acquisition terrains	17 968,03	042	Stock final	62 265,74
	Frais d'études	44 297,71			
TOTAL		62 265,74	TOTAL		62 265,74
040	Valeur stock final	62 265,74	16	Avance du budget principal	62 265,74
TOTAL		62 265,74	TOTAL		62 265,74
DEPENSES			RECETTES		
INVESTISSEMENT					

Délibération n°2016-36 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget 2016 tel que présenté, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement à 62 265.74 euros.

4- Aire de jeux : informations

Les travaux de terrassement par l'entreprise DELAVET ont démarré. Le terrain multisports devrait être installé semaine 48 et les autres jeux semaine 50. Le mur de soutènement sera fait pendant le travaux de lotissement.

5- Convention mise à disposition EPF-SMAF

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une convention doit être signée avec l'EPF SMAF afin d'autoriser la commune à prendre possession des parcelles de Champlong, à déposer toute demande d'urbanisme et effectuer tous travaux.

Délibération n°2016-37 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention.

6- Traverse de bourg : informations

Monsieur le Maire a présenté une première version de l'avant projet du Conseil Départemental. Des modifications seront à apporter. Monsieur le Maire rappelle que c'est le Département qui aura la maîtrise d'ouvrage de ce projet, et une participation financière sera demandée à la commune. Celle-ci est estimée à moins de 100 000 euros.

7- Révision PLU : informations

Préparation de la réunion publique de présentation prévue 9 novembre. Le plan de zonage est achevé et le projet de règlement en cours de rédaction.

Tous les agriculteurs de la commune ont été invités samedi 29 octobre pour une présentation du zonage agricole.

Le projet de révision sera ensuite arrêté par Billom Communauté qui organisera la mise en enquête publique début 2017.

8- Décision Modificative n°3 – Budget principal (D)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un Décision Modificative est nécessaire pour :

- augmenter de 84 000 euros les crédits pour l'entretien des bâtiments publics (réparations suite aux intempéries) et de 84 000 euros les recettes de fonctionnement (indemnités Groupama)
- régulariser le budget suite au vote du BP 2016 du lotissement

COMPTES DEPENSES					
Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Investissement	27	276348	OPFI	Autres communes	62 265.74
Investissement	20	2031	1008 (Etude Champlong)	Frais d'études	-44 297.71
Fonctionnement	011	615221		Bâtiments publics	84 000
Total					101 968.03

COMPTES RECETTES					
Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
Investissement	024	024	OPFI	Produits des cessions d'immobilisations	17 968.03
Fonctionnement	77	7788		Produits exceptionnels divers	84 000
Total					101 968.03

Délibération n°2016-38

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de procéder à la Décision Modificative n°3 proposée ci-dessus sur le budget principal.

9- Avenant CEJ

Le Contrat Enfance Jeunesse du territoire Billom St Dier/ Vallée du Jauron a été signé avec la CAF pour 4 ans de 2015 à 2018. En 2016 des accueils de loisirs ont été étendus aux mercredis après-midi (SIGEP et SIBEM), ce qui modifie les termes du contrat initial. Il convient donc de faire un avenant à ce contrat.

Délibération n°2016-39 :

La commune d'Egliseneuve Près Billom en tant que signataire de ce contrat, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'avenant du contrat enfance jeunesse.

10- Compte-rendu des différentes réunions (ComCom, SIBEM, Parc Livradois Forez, commission Environnement, commission culture, commission urbanisme, SIEG, ...)

- ComCom : réouverture de la piscine de Billom
- Commission environnement : réponse certification zérophyto prévue le 3/11
- Intempéries mai 2016 : présentation de dossier d'indemnisation auprès de la Chambre d'agriculture au titre du fonds de calamités agricoles le 2/11